

COMMUNIQUÉ

Santé mentale : les professionnels de proximité en première ligne « Le bon professionnel au bon moment pour le bon patient »

Tous s'accordent sur le marasme dans lequel se trouvent la santé mentale et la psychiatrie, pénalisant les patients et leurs aidants, quel que soit leur âge et leur pathologie (troubles psychiatriques légers et modérés voire sévères, conduites addictives, troubles du neuro-développement et des apprentissages, handicap psychique, etc.).

Le parcours de santé et de vie des personnes souffrant de troubles psychiques et de maladies mentales est complexe. Les pathologies psychiques impactent tous les champs de la vie d'une personne et de son entourage. La multiplicité des déterminants relève des domaines du sanitaire, du médicosocial et du social, avec des conséquences dans la vie de la personne et de son entourage (insertion professionnelle, habitat, éducation...)

Le système de santé a tendance à se cloisonner et à s'organiser en silos (approches par pathologies, raréfaction des ressources, multiples appels à projets) entraînant manque de lisibilité et confusion, et au final inefficacité et désespérance des effecteurs de proximité, quel que soit leur métier et leur domaine d'intervention.

Pourtant, la réponse à cette complexité implique une approche globale, systémique et organisée dans une gradation des soins et des ressources.

Mieux utiliser les ressources humaines disponibles, mieux s'organiser est aujourd'hui VITAL et urgent.

C'est pourquoi le Collège de la Médecine Générale (CMG) et la Fédération Nationale des CPTS (FCPTS), légitimes dans leur domaine respectif, travaillent ensemble pour construire des solutions organisationnelles au service de la population. Ils ont signé un accord cadre formalisant ce travail commun et complémentaire, et co-animé une session des Journées nationales de la FCPTS à Auxerre, en présence de Monsieur Franck Bellivier, Délégué ministériel pour la Santé mentale et la Psychiatrie.

Le Collège de la Médecine Générale (CMG) apporte une expertise disciplinaire et professionnelle, et les bases conceptuelles d'un système de santé organisé permettant de grader les soins et les ressources en fonction des besoins réels, avec la place qui devrait être dévolue et reconnue pour les soins de santé primaires. Dans ce cadre le CMG a formalisé les enjeux épidémiologiques, le descriptif d'un système gradué et les caractéristiques de dispositifs pertinents et utilisables : [Médecine générale et santé mentale](#).

La FCPTS fédère les organisations territoriales de proximité en CPTS, réunissant les professionnels de santé d'un territoire/bassin de vie, en lien avec les autres acteurs du territoire, pour apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux besoins d'une population et des professionnels. C'est dans ce cadre, en partenariat avec le CMG et grâce au travail de plusieurs CPTS adhérentes, que la FCPTS a formalisé un parcours du patient souffrant de troubles psychiques, sous forme d'une boîte à outils, accessible sur son site : [Parcours santé mentale : des concepts aux outils](#).

Le CMG et la FCPTS lancent un appel aux tutelles et aux effecteurs dans les territoires : œuvrons conjointement et durablement pour une meilleure organisation et une possible gradation des soins et interventions, autour d'un projet territorial en santé mentale (PTSM).

Paris, le 6 novembre 2023

Contacts presse

Dr Marie-Hélène Certain, responsable du groupe de travail du CMG « Coordination psychiatrie/soins de santé primaire » - mariehelenecertain@gmail.com

Dr Jean-François Moreul, Vice-Président de la FCPTS - jf.moreul@gmail.com